

COMMUNE DE SAINT-LAURENT-DU-BOIS

CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 15 FEVRIER 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni, en Mairie, le jeudi 15 février 2018, à 19h, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur le Maire, Colin SHERIFFS

Date de convocation du Conseil Municipal : 8 février 2018

Présents : Colin SHERIFFS, Jean-Pierre VIALARD, Geneviève AIMASSO, Jacques DONNE, Philippe SANCHOT, Sébastien BOLZON, Sylvie DEBAT.

Excusés : Hélène CASAGRANDE, Pierre BONNET.

Secrétaire de séance : Geneviève AIMASSO, Conseillère Municipale

ORDRE DU JOUR :

- 1) choix bureau d'études CAB
- 2) autorisation de stationnement taxi
- 3) statuts du Syndicat mixte du Dropt Aval
- 4) travaux citerne d'incendie de la salle des fêtes
- 5) priorisation travaux entretien voirie communale
- 6) faucardage voirie communale
- 7) point sur le recensement communal
- 8) procédure d'état d'abandon manifeste
- 9) ouverture de poste
- 10) questions diverses

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire demande à l'assemblée si des observations particulières sont à formuler sur le compte rendu de la séance précédente, dont un exemplaire a été transmis comme habituellement à tous les membres du Conseil Municipal. Aucune remarque n'étant soulevée, le compte rendu du Conseil Municipal **du 22 janvier 2018** est adopté à l'unanimité.

1) CHOIX D'UN BUREAU D'ETUDES POUR LA CAB

Le Maire rappelle aux Conseillers Municipaux, qu'en partenariat avec le Conseil Départemental la Commune a lancé une procédure pour une C. A. B. Un appel d'offres a donc été lancé avec 13 réponses reçues.

Suite au rapport d'analyse des offres et conclusions de la commission d'appel d'offre le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide à l'unanimité de retenir la candidature du Cabinet BLAZQUEZ pour effectuer une étude préalable à l'aménagement du Bourg pour la somme de 11 400 € HT.

Il est à noter qu'en plus de cette étude, un plan topographique devrait être effectué.

2) DEMANDE D'AUTORISATION DE STATIONNEMENT DE TAXI

Monsieur le Maire présente le courrier d'une personne domiciliée à Pian sur Garonne qui demande l'autorisation de stationnement de son taxi sur Saint-Laurent du Bois.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas donner cette autorisation.

3) APPROBATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE DU DROPT AVAL ET ELECTION DES DELEGUES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'au 1^{er} janvier 2018 la compétence GEMAPI a été attribuée automatiquement aux EPCI à fiscalité propre. Au vu de cette nouvelle compétence, les statuts du Syndicat Mixte Dropt Aval doivent être actualisés.

Vu la délibération du comité syndical du syndicat mixte du Dropt Aval, fermé à la carte portant modification des statuts relative à la nouvelle compétence GEMAPI (1°,2°,5°,8° du I de l'article L.217-7 du code de l'environnement) et missions hors GEMAPI (3°, 4°,6°,7°,10°,11° et 12° du I de l'article L.211-7 du code de l'environnement)

Vu le projet de statuts du Syndicat Mixte du Dropt Aval,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité (3 abstentions, 4 pour) approuve les statuts du Syndicat Mixte du Dropt Aval tels que joints en annexe et élit Monsieur SHE-RIFFS Colin délégué titulaire et Monsieur Pierre BONNET délégué suppléant auprès du Syndicat Mixte du Dropt Aval.

4) TRAVAUX CITERNE INCENDIE DE LA SALLE DES FETES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il était prévu des travaux pour l'installation d'une citerne incendie près de la salle des fêtes et présente le devis de l'entreprise POMARES. Etant donné les travaux actuels à la salle des fêtes et les nouvelles normes en vigueur concernant les DECI (Défense Contre Incendie), Monsieur le Maire propose de repousser ce projet.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de surseoir à ce projet.

5) PRIORISATION TRAVAUX ENTRETIEN VOIRIE COMMUNALE

Suite à une rencontre avec la CdC et le bureau d'étude AZIMUT, M. le Maire a demandé un chiffrage pour la réparation des routes suivantes :

VC 8 de Fillon

VC 2 des Vallées

Selon le budget alloué, il est fortement possible qu'une seule des deux routes pourrait être prise en charge cette année. Une demande a également été faite pour la route VC 7 de Rousset qui est cependant moins urgente vu son état et sa fréquence d'utilisation.

6) FAUCARDAGE VOIRIE COMMUNALE

Monsieur le Maire présente le devis de l'Eurl BECARI et propose, que l'an prochain, un appel d'offre ait lieu pour les travaux d'entretien de la voirie.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accepter le devis de l'Eurl BECARI et décide qu'à partir de l'année prochaine, le choix de l'entrepreneur qui effectuera le fauchage des voies communales se fera par appel d'offre.

5) POINT SUR LE RECENSEMENT COMMUNAL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le recensement communal a été effectué avec sérieux par Madame Marie Aline GREMAUD. La population a réservé un accueil chaleureux à Madame GREMAUD. Monsieur le Maire remercie Geneviève AIMASSO pour son implication. Selon les premières indications, la commune aura baissé en population avec 248 habitants recensés au lieu de 266 (chiffres INSEE 2015)

8) PROCEDURE D'ETAT D'ABANDON MANIFESTE

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il y a des parcelles (ZH 0079, ZH 0014, ZE 0174) qui se trouvent actuellement en état d'abandon manifeste.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à utiliser la procédure de déclaration de parcelle en état d'abandon manifeste.

9) OUVERTURE D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL 1° CL.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'à la suite de l'avis favorable de la commission administrative du Centre de Gestion, il est proposé au Conseil Municipal de créer un poste d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe. Les crédits nécessaires seront prévus au budget 2018.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de créer un poste d'Adjoint Administratif Principal 1^{ère} classe.

10) QUESTIONS DIVERSES

PROXI DECHETS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le SICTOM va mettre à disposition des administrés : deux conteneurs, l'un pour les encombrants et l'autre pour la ferraille, le mardi 20 mars sur la place de la mairie

TRAVAUX SALLE DES FETES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y aurait lieu de faire une porte d'accès de la salle des fêtes vers l'extérieur. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de demander la création d'une porte qui donnerait vers l'extérieur côté sud.

DEMANDE SUBVENTION DETR 2018

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le dossier DETR qu'il a déposé à Sous-Préfecture a été accepté mais la partie concernant la mise aux normes de l'assainissement ne serait pas pris en compte dans le calcul de la subvention.

DEPART L'INSTITUTRICE ECOLE ST LAURENT DU BOIS

Le Conseil Municipal, suite à la proposition de M. le Maire, confirme leur souhait qu'une fête pour le départ à la retraite soit organisée le vendredi 6 juillet 2018.

La date du prochain Conseil Municipal est fixée au 12 avril 2018 à 19 heures

La séance est levée à 21h00

Signatures :

Colin SHERIFFS

Geneviève AIMASSO

Jean-Pierre VIALARD

Philippe SANCHOT

Sébastien BOLZON

Jacques DONNE

Sylvie DEBAT